



## L' « Entente des Fédérations » a rencontré la Ministre de la Famille et de l'Intégration le 1<sup>er</sup> février 2011

Le 1<sup>er</sup> février 2011, l' « Entente des Fédérations » a rencontré la Ministre de la Famille et de l'Intégration, Mme Marie-Josée Jacobs accompagnée par la Directrice de l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI), Mme Christiane Martin dans les locaux du Ministère de la Famille.

L'« Entente des Fédérations » est composée des 5 fédérations ci-dessous :

- Amitié Portugal-Luxembourg – la fédération (APL)
- Confédération de la Communauté Portugaise au Luxembourg (CCPL)
- Fédération des Associations Africaines au Luxembourg (FAAL)
- Fédération des Associations Cap-Verdiennes au Luxembourg (FACVL)
- Fédération des Associations d'Espagnols au Luxembourg (FAEL)

Lors de cette entrevue, les Fédérations susmentionnées ont passé en revue la situation actuelle des fédérations, les conditions de fonctionnement et l'appui institutionnel, ceci en vue d'une collaboration plus étroite avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et avec l'OLAI dans le cadre de la politique d'intégration et du « Vivre Ensemble » au Luxembourg.

Les différents représentants fédératifs ont également présenté des propositions concrètes d'un travail conjoint réalisé entre les 5 fédérations et des autres partenaires allant de la petite association locale à des grandes organisations luxembourgeoises.

Les présidents des fédérations ont exprimé leur souhait que les efforts facilitant l'intégration et la citoyenneté, méritent un échange permanent avec tous les acteurs et qu'il serait important que le **Gouvernement luxembourgeois affecte davantage de moyens en infrastructures existantes et en personnel d'encadrement et soutien pour les centaines de bénévoles présents sur tout le territoire et ceci pour garantir la cohésion sociale au Luxembourg.**

Il a également été souligné l'importance d'un travail plus accru avec des associations et des organisations dites luxembourgeoises. La proximité géographique, la proximité culturelle et sociale permettant aux fédérations et aux associations de faire un travail à la base, **dans une logique de subsidiarité permettant de contribuer à un enrichissement des échanges.**

La délégation a vivement **salué l'initiative que l'OLAI a lancée pour le CAPACITY BUILDING et a souhaité que ce travail puisse se développer à l'avenir en impliquant davantage les fédérations et les associations. Par la même occasion elle a insisté pour que la démarche entreprise avec le cabinet d'experts « MOUVENS » soit étendue aux associations de base.**



A la sortie de cette rencontre constructive, les dirigeants fédératifs considèrent que la **Ministre de la Famille reconnaît le travail des Fédérations et de leurs associations en matière d'implication citoyenne allant dans les deux sens entre migrants et luxembourgeois. Il a été souligné que la Maison des Associations, bien qu'étant une pièce importante du puzzle associatif existant — réunissant des projets communs — ne réduit pas l'indépendance des différentes fédérations.**

Avec un taux de migrants qui atteint presque 50% de la population au Luxembourg et sachant que le travail qui facilite la cohésion sociale implique tous les acteurs publics et privés, un concept qui est ancré dans une vision de durabilité doit être discuté, adapté et réalisé avec tous les acteurs au plus haut niveau.

Luxembourg, le 3 février 2011